

puté, de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles)
—La sécurité de la vieillesse—L'augmentation de l'impôt en vue de compenser la hausse de la pension.

Comme il est six heures, la Chambre passe maintenant à l'examen des mesures d'initiative parlementaire inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui, savoir les avis de motion (documents) et les bills d'intérêt privé.

M. Howard: Monsieur l'Orateur, sauf erreur, il y a eu des pourparlers entre les représentants de tous les partis à la Chambre, et avec les députés qui ont des mesures inscrites en leur nom et qui devraient être examinées maintenant. Je crois que d'un commun accord, on veut suspendre la séance de six à huit, pour le souper. J'en fais donc la demande.

Des voix: Entendu.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. La Chambre consent-elle à suspendre la séance jusqu'à huit heures?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur suppléant: Il en est ainsi ordonné. La Chambre reprend maintenant les travaux interrompus il y a quelques instants.

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides sous la présidence de M. Batten.

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES, Y COMPRIS LE CONSEIL DE LA RECHERCHE MÉDICALE

1. Administration, exploitation et entretien, \$33,468,000.

M. le président: A l'ordre. La Chambre est de nouveau formée en comité des subsides. Conformément à un ordre de la Chambre, je quitte maintenant le fauteuil.

(La séance est suspendue.)

Reprise de la séance

La séance du comité est reprise à huit heures.

(Rapport est fait de l'état de la question.)

LA LOI DE FINANCES N° 8

L'hon. E. J. Benson (ministre du Revenu national et président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, j'ai signalé au comité, au cours de la journée, que je demanderais de faire paraître en appendice au compte rendu d'aujourd'hui les renseignements concernant les montants exigés pour payer les fonctionnaires au milieu du mois. Je demande maintenant l'autorisation de le faire.

M. l'Orateur suppléant (M. Rinfret): La Chambre accède-t-elle à l'unanimité à la demande du ministre?

M. Horner (Acadia): Non, monsieur l'Orateur, nous voulons que ces renseignements soient fournis au moment approprié. Nous allons maintenant aborder les travaux réguliers de la Chambre. Il n'y a pas consentement unanime.

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, qu'il me soit permis de dire un mot à ce sujet. Je ne demande pas à lire ce document pour le verser au compte rendu. J'ai dit simplement au cours de la journée que je le déposerais et je demande à ce qu'il soit annexé en appendice au compte rendu d'aujourd'hui. Je ne fais que demander la permission de tenir ma promesse à la Chambre.

M. Horner (Acadia): Monsieur l'Orateur, nous ne voulons pas une longue explication à laquelle nous, de ce côté-ci de la Chambre, ne pourrions pas répondre.

L'hon. M. Benson: Je ne donne pas une longue explication.

M. Horner (Acadia): Monsieur l'Orateur, je retire mon objection.

M. l'Orateur suppléant (M. Rinfret): La Chambre consent-elle à se rendre à la demande du ministre du Revenu national?

Des voix: D'accord.

(Note de l'éditeur: Le texte du document précité figure en appendice, page 10040.)

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides.

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES, Y COMPRIS LE CONSEIL DE RECHERCHES MÉDICALES

1. Administration, exploitation et entretien, \$33,468,000.

M. Barnett: Monsieur le président, lorsque la séance a été levée à six heures, je venais de terminer mes observations au sujet des principes directeurs proposés lors de la conférence sur la pollution et notre milieu, tenue dernièrement à Montréal, et je parlais plus précisément de ceux qui se rattachaient directement au poste actuellement à l'étude, soit l'administration du Conseil national de recherches.

Je voudrais maintenant tenter de rattacher directement mes propos antérieurs au fonctionnement du Conseil national de recherches et pour ce faire, je dirai quelques mots des publications de cet organisme. Je veux parler